

PERFORMANCE DES ACHATS : LES FONDAMENTAUX DE L'ORDONNANCE DU 6 JUIN 2005

Les établissements privés non lucratifs sont désormais soumis à l'ordonnance du 6 juin 2005. Ce texte d'origine communautaire prévoit des modalités d'exécution spécifiques des pratiques achats.

Cette formation présente les fondamentaux pour appliquer ce texte tout au long du processus achats, afin de sécuriser l'acte d'achats.

OBJECTIFS

- Connaître les principes de l'ordonnance du 6 juin 2005
- Identifier les modalités de mise en œuvre de ces principes dans la passation d'un marché

CONTENU

Présentation de l'ordonnance du 6 juin 2005

Les Directives européennes 2004/17 et 2004/18

Les futures orientations du droit européen : de nouvelles Directives en cours d'élaboration

Les conséquences de la non application de ce texte

Les principes transversaux

Principe d'égalité de traitement des fournisseurs

Principe de transparence des procédures

Principe de liberté d'accès aux consultations

Les fondamentaux au fil du processus achats

Le travail du besoin : élaboration d'un DCE (Dossier consultation entreprises)

Les différentes typologies de procédures et de marchés en fonction des seuils

Les stratégies achats et l'allotissement

Lancement de la consultation : les différentes typologies de publicité

Analyse des offres

Choix du fournisseur

Contractualisation

Gestion et suivi des fournisseurs



24 septembre 2014



Paris



298 €
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@fehap.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

PUBLICS

Personnes ayant la charge opérationnelle des achats :

- Acheteurs
- Responsable achats
- Directeurs achats

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- exercices pratiques
- analyse de jurisprudence

INTERVENANT

- Responsable Projet achats FEHAP